Projet d'action visant l'amélioration de la qualité du vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap en Martinique

Dossier rédigé par les élèves de la classe de T STSS 2 du LGT Frantz FANON

Année scolaire 2016-2017

SOMMAIRE

Introduction……P 3

I.Méthodologie de travail……P 5

II. Analyse de la situation……P 7
2.1 Présentation des résultats de l'enquête par questionnaire……P 7
2.2Diagramme causes-effet……P 14

III. Des solutions pour chaque type de problème identifié……P 15

IV. Choix des priorités/Définition des objectifs……P 16

V. Forces et faiblesses pour la mise en place du projet……P 17

VI. Présentation synthétique du projet……P 18

VII. Détermination des actions / Planification……P 19

Conclusion……P 22

Annexes

Bibliographie

Remerciements

Introduction

Les situations de handicap[1] sont une réalité pour un peu plus de 73 000 [2]Martiniquaises et Martiniquais. Il est important de savoir que 6 personnes en situation de handicap sur 10 se déplacent hors de leur domicile tous les jours ou presque. C'est le cas de la moitié des personnes atteintes d'un problème psychologique. Celles ayant un problème de vue sont un tiers à se déplacer quotidiennement. Celles ayant un problème moteur le font moins souvent : un cinquième se déplace au moins une fois par semaine. Quotidiennement, les personnes en situation de handicap subissent des restrictions d'activité en Martinique.

Afin que les personnes en situation de handicap puissent mener une vie ordinaire, en ayant accès à des lieux, à des services, à la culture, au respect de leurs droits, la loi du 11 février 2005 a prévu qu'à partir de l'année 2015 tous les Etablissements recevant du public (ERP) ainsi que tous les services qui sont proposés soient accessibles aux personnes handicapées.

D'ailleurs, avec cette loi, le législateur a affirmé le principe d'accessibilité généralisée, en le précisant et en renforçant les obligations ainsi que les contrôles et les sanctions.

En 2008, 10% des Martiniquais en situation de handicap considéraient que les commerces, les lieux de loisirs et les transports étaient difficiles ou impossible d'accès. Dans le Magazine **La Mounia Martinique**, Monsieur Patrick VOLNY-ANNE stipulait, en 2013, qu' « à deux ans de cette échéance l'objectif est loin d'être atteint. Les difficultés techniques, les coûts trop importants…. en sont les principales raisons ».

Nombreux sont les élus et mêmes des architectes qui se demandent si l'accessibilité telle qu'elle a été prévue par la loi relève de la meilleure approche, si elle est suffisante ?

Selon Brice DURY, designer, la question qui se pose est de savoir si cette accessibilité est la « seule et la bonne voie ». Il pense que « toutes les voies doivent être explorées ; aussi bien matérielles qu'immatérielles, créatives, humaines, subtiles ; alors qu' 'aujourd'hui, une seule est prise en compte.

---

[1]Est défini comme handicap « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives…

[2] Données Insee 2008

En effet, quand on pense à ce type de situation « chez un commerçant, si l'entrée est accessible, une personne en incapacité physique peut certes, aller jusqu'au rayon ; mais si les choses qu'elle désire sont au dernier rayon, s'il n'y a personne pour l'aider ? ….». **Par conséquent, l'approche techniciste de l'accessibilité présente des limites.**

Face à cette situation, nous avons décidé d'explorer l'approche humaine.

Dans le cadre de notre projet de voyage pédagogique, linguistique et culturel il fut question de travailler en interdisciplinarité le thème suivant : « Le vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap sur 2 territoires caraibéens : la Barbade et la Martinique ».

En dépit du fait que nous n'ayons pu réaliser une étude comparative[3], nous avons tenté de faire émerger une idée de projet visant à améliorer cette qualité de vivre ensemble sur notre propre territoire.

Certaines personnes pensent que le vivre ensemble c'est seulement coexister, faire vivre la paix sociale entre les communautés. Nous, nous sommes ceux qui définissent ce concept de la manière suivante : faire ensemble, agir ensemble et construire une société commune basée sur la rencontre.

En 2017, le vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap est loin d'être un acquis. Selon une étude de l'Insee de 2008, c'est bel et bien la solidarité familiale qui prime.

Elèves de Terminale en Sciences et Techniques Sanitaire et Sociale, nous envisageons la mise en place de plusieurs actions dans le cadre de notre projet. Celui-ci visera l'amélioration de la qualité du vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap et concernera la sensibilisation de la population martiniquaise.

Tout d'abord nous exposerons notre méthodologie de travail ; ensuite, nous présenterons la démarche de conception pour la mise en place de ce projet.

[3] Cf les raisons dans l'article de presse.

I. Méthodologie de travail

- **En classe de première :**

Nous avons réalisé l'ensemble des activités proposées par notre enseignante de STSS à l'initiative de l'étude sur le « Vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap. (cf les séances d'AP[4] en annexes).

Ces activités nous ont permis de :

- nous familiariser avec les notions liées au handicap ;
- mieux connaître la loi du 11 février 2005 surtout en matière d'accessibilité
- d'analyser la situation concernant l'accessibilité sur notre territoire. Pour se faire, nous avons élaboré des outils de recueil de données : guides d'entretien, questionnaire (cf les séances d'AP proposées en annexes).
- soulever les problématiques suivantes :

  - ✓ L'approche techniciste de l'accessibilité présente des limites.
  - ✓ En 2016, le vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap est loin d'être un acquis.

- **En classe de terminale :**

Nous avons réalisé l'ensemble des activités proposées par nos enseignantes (cf les Activités technologiques en annexes).

Ces activités nous ont permis de :

- présenter les résultats de l'enquête par questionnaire via google form (outil de traitement de données). Cette enquête nous a permis de recueillir des données qualitatives et des données quantitatives auprès d'un échantillon de 70 personnes. Leurs réponses nous ont permis de faire une analyse de la situation ;
- représenter schématiquement les multiples causes pouvant expliquer que la qualité du vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap nécessite d'être améliorée sur notre territoire ;
- proposer des solutions pour chaque type de problème identifié ;
- proposer des actions concrètes ;
- d'élaborer une fiche synthétique de l'organisation qui pourrait être la structure porteuse de ce projet ;

[4] Accompagnement personnalisé

- vérifier si le contexte est favorable ou non à la mise en place de ce projet ;
- présenter le projet de manière synthétique. Celui-ci devra être présenté à la hiérarchie de la MDPH[5], de l'AMEIS[6], du CAUE[7] de Martinique ;
- définir les grands axes de ce projet.

[5] Maison Départementale des Personnes Handicapées
[6] Association Martiniquaise Education Insertion Sourds
[7] Conseil Architecture Urbanisme Environnement

II. Analyse de la qualité du vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap en Martinique

Pour une première approche du sujet, une recherche documentaire sur « l'accessibilité pour tous » a incontournablement due être effectuée. En revanche, elle a dû être complétée par d'autres techniques de recueil de données : enquête par observation et par questionnaire. Les données recueillies via ces types d'enquête et les recherches documentaires nous ont permis de confirmer que l'approche techniciste de l'accessibilité présente des limites et qu'une approche plus ouverte, plus humaine du handicap permettrait d'envisager d'autres formes de réponses ; car, à l'heure actuelle, le vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap est loin d'être un acquis.

L'objectif de l'enquête par questionnaire étant de vérifier si la population valide de Martinique connaît des règles simples, propres à chaque handicap pouvant faciliter la rencontre et le mieux-vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap, par conséquent nous mettrons en évidence les résultats de cette enquête. Il s'agit d'une enquête sociologique, transversale, qui a été réalisée auprès d'un échantillon de la communauté scolaire et éducative de notre lycée.

2.1 Présentation des résultats de l'enquête par questionnaire

- **Aux questions : « 1, Vous êtes ? » et «2, Vous avez ? » :**

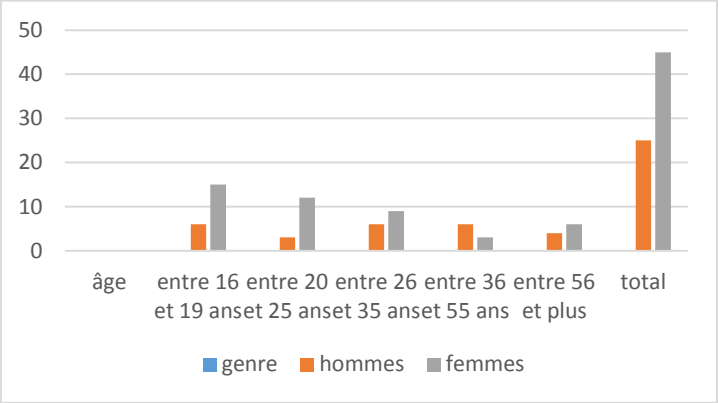

La majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire sont des femmes : 45, majoritairement âgées entre 16 et 19 ans. Elles représentent 66,2 % du nombre total de personnes interrogées.

25 hommes ont répondu à ce questionnaire. La majorité est âgé entre la 1ère, 3 ème et 4ème tranche proposée. Ils représentent 33,8 % du nombre total de personnes interrogées.

- **Aux questions : « 3, Etes-vous élèves, êtes-vous personnel ? » et «4, Si vous êtes personnel, précisez votre activité professionnelle » :**

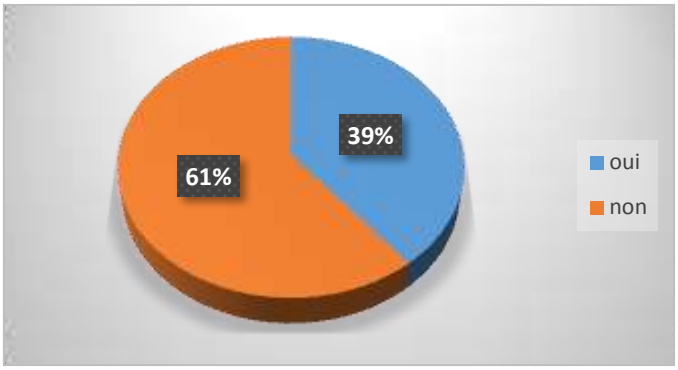

La plupart des personnes interrogées étaient des scolaires. Les emplois occupés par les actifs interrogés sont les suivants : technicien en informatique, cuisinier, assistante sociale, infirmière, CPE, assistants d'éducation, secrétaires, gestionnaire, gestionnaire, professeurs de sport, de langues vivantes, de STSS, de BPH, d'économie, de Lettres, d'éco-gestion, de mercatique, de Droit, d'électrotechnique, maths-physiques.

- **A la question : « 5, Connaissez-vous les différents types de handicap ? »**

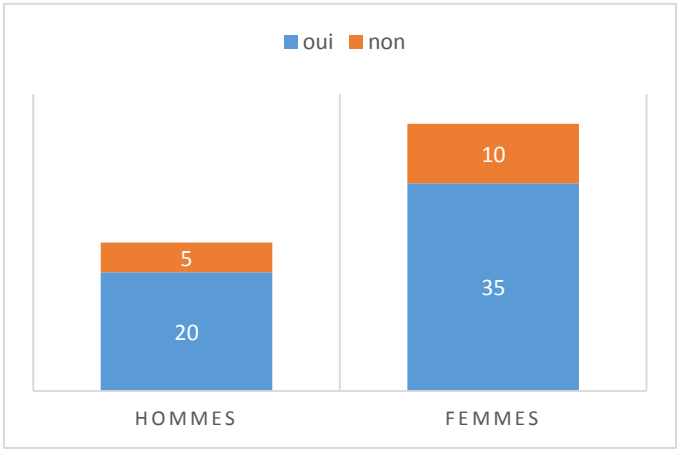

La majorité des personnes interrogées (les deux sexes confondus) répondent « oui ». Seulement, la plupart d'entre elles annoncent les réponses suivantes : autistes, tétraplégiques, hémiplégiques, paraplégiques, paralysé, personnes en fauteuil roulant, retardé, trisomique 21, sourd, mal voyant, muet, aveugle. Rares sont celles qui citent : le handicap moteur, visuel, auditif, mental, psychique.

- **A la question «6, Si oui, quels types de handicap connaissez-vous ? » :**

Il nous a semblé intéressant de croiser les résultats des questions **3 (Etes-vous élèves, êtes-vous personnel),** 4 (**Si vous êtes personnel, précisez votre activité professionnelle »)** et 6. Nous avons remarqué que plus le niveau de qualification est élevé plus la dénomination du type de handicap est juste. Les élèves de terminale et de BTS ont été plus nombreux à apporter les réponses attendues. Rares sont les personnels qui n'ont pas répondu correctement.

- **A la question : « 7, Connaissez-vous des règles de vie pouvant faciliter les bonnes relations avec les personnes en situation de handicap**

Les données recueillies révèlent que les personnes valides ne savent pas comment échanger et communiquer en fonction du handicap. Les plus concernés sont les handicaps auditif, visuel, mental et psychique.

Quand il s'agit de la rencontre avec une personne à mobilité réduite les règles de vie sont plutôt bonnes pour favoriser les échanges. Généralement, les échanges avec ce public se déroulent comme avec toute autre personne ; l'échange repose sur le respect mutuel.

Quand il s'agit de la rencontre avec une personne sourde ou malentendante, de trop nombreuses personnes ne savent pas que sa gestion des déplacements est juste différente du commun des mortels et est compensée avec les quatre sens qui lui restent et qu'il est possible d'attirer son attention, de favoriser le contact visuel en se mettant face à elle en dépit du fait de ne pas utiliser la LSF.

Quand il s'agit de la rencontre avec une personne aveugle ou mal voyante, de trop nombreuses personnes ne pensent pas à l'informer oralement de choses avec beaucoup de précisions.

Quand il s'agit de la rencontre avec une personne en situation de handicap mental, de trop nombreuses personnes ignorent que la communication peut passer par le sourire, l'accueil bienveillant, l'écoute patiente et des réponses simples et concrètes à leurs interrogations.

Quand il s'agit de la rencontre avec une personne en situation de handicap psychique, de trop nombreuses personnes ignorent qu'il est important d'être bienveillant, calme, éviter les comparaisons, critiques, moqueries et jugements pour faciliter la communication.

- **Aux questions : « 8, Etes-vous déjà venu en aide à une personne en situation de handicap? » et«9, Si oui, s'agissait-il d'un membre de votre famille ou non ? » :**

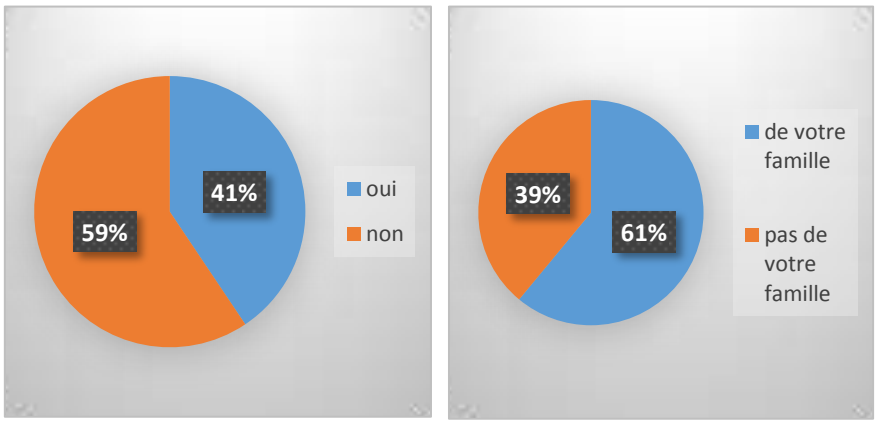

Parmi les personnes interrogées, nous pouvons constater que le pourcentage de personnes qui soient déjà venues en aide à une personne en situation de handicap est assez élevé : 41 % du nombre total de personnes interrogées.

De ces 41% du nombre total de personnes interrogées, plus de la moitié est déjà venue en aide à un membre de sa famille.

Ceci nous permet de confirmer que la solidarité familiale existe encore.

«10, Si oui, cela vous est-il arrivé ; une fois, plus d'une fois ? » :

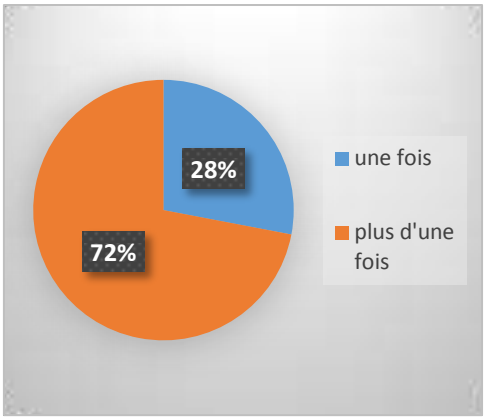

Parmi les personnes qui soient déjà venues en aide à une personne en situation de handicap, elles sont très nombreuses à avoir répondu être déjà venu en aide plus d'une fois.

Ici encore, il nous a semblé intéressant de croiser les résultats des questions 4, 8 et 10. Ainsi, nous avons pu remarquer que la plupart des personnes ayant apporté de l'aide à une personne en situation de handicap sont les adultes (personnels du lycée, toutes fonctions confondues).

- **A la question : « 11, Connaissez-vous le langage des signes ? »**

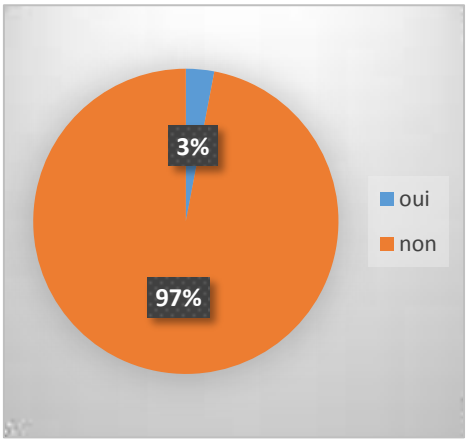

D'après les résultats recueillis nous pouvons constater que la LSF n'est pas utilisée pour communiquer avec la population souffrant d'une déficience auditive.

- **A la question : « 12, Si non, seriez-vous prêt à apprendre la LSF pour favoriser les échanges avec les personnes atteintes d'une déficience auditive ?»**

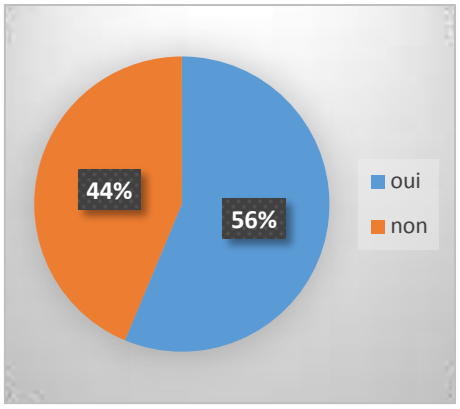

De part les résultats obtenus, nous pouvons constater que la population interrogée souhaite apprendre la LSF.

Quand nous avons croisé les résultats des questions 1, 4 et 11 nous avons pu remarquer que les femmes sont plus intéressées que les hommes à vouloir prendre part à ce type d'apprentissage. Par ailleurs, qu'il s'agisse du personnel de l'établissement que nos camarades, ils seraient prêts à apprendre la LSF.

- **A la question : « 13, Pensez-vous savoir communiquer avec une personne en situation de handicap ?»**

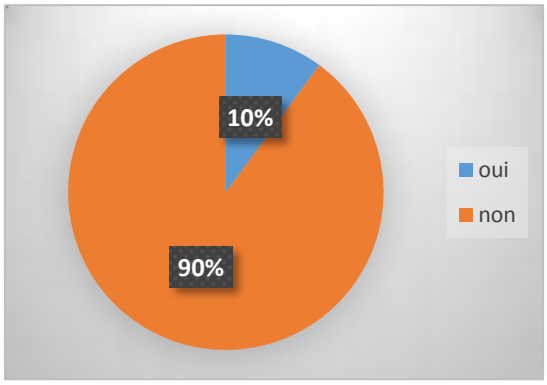

De part les résultats obtenus, nous pouvons constater que la population interrogée est consciente qu'elle ne sait pas communiquer avec une personne en situation de handicap.

- **A la question : « 14, Si non, seriez-vous prêt à participer à des ateliers de sensibilisation à l'interaction des personnes en situation de handicap ?»**

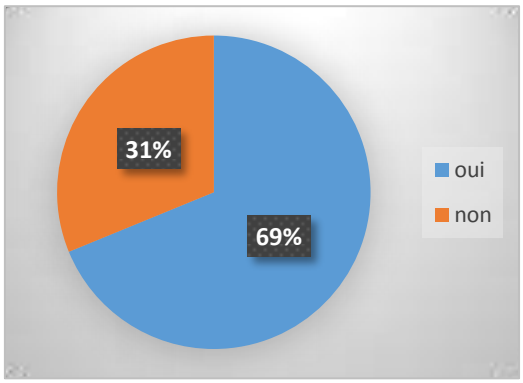

Ces derniers résultats nous confirment la volonté de la communauté du lycée à participer à des ateliers de sensibilisation à l'interaction des personnes en situation de handicap.

Notre objectif est de modifier l'effet mis en évidence dans la représentation ci-dessous.

2.2 Diagramme causes-effet

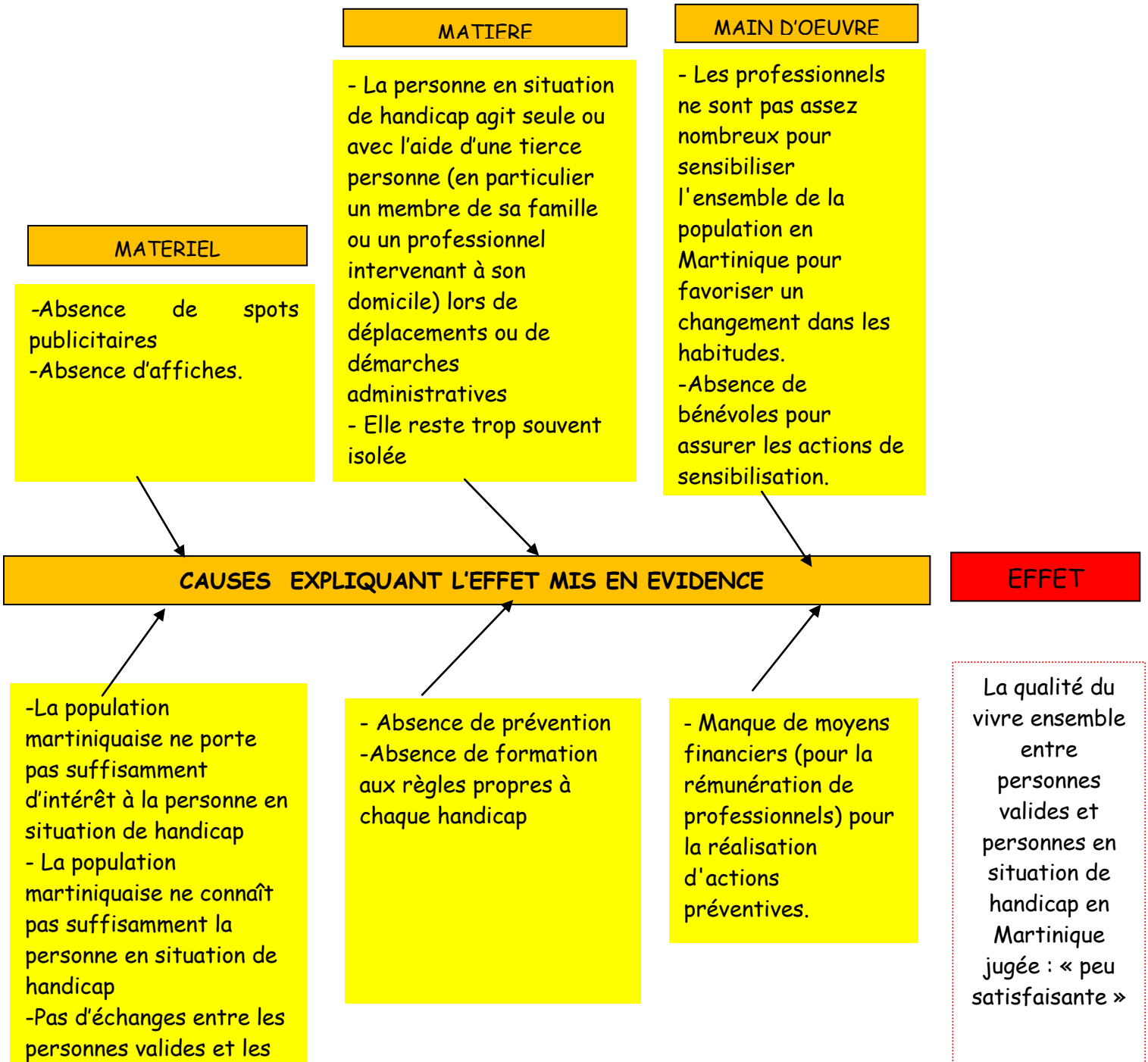

MOYENS FINANCIERS

METHODE

MILIEU

solutions pour chaque type de problème identifié

Au travers de l'enquête par questionnaire nous avons identifié plusieurs problèmes. Pour chacun de ces problèmes nous proposons des solutions.

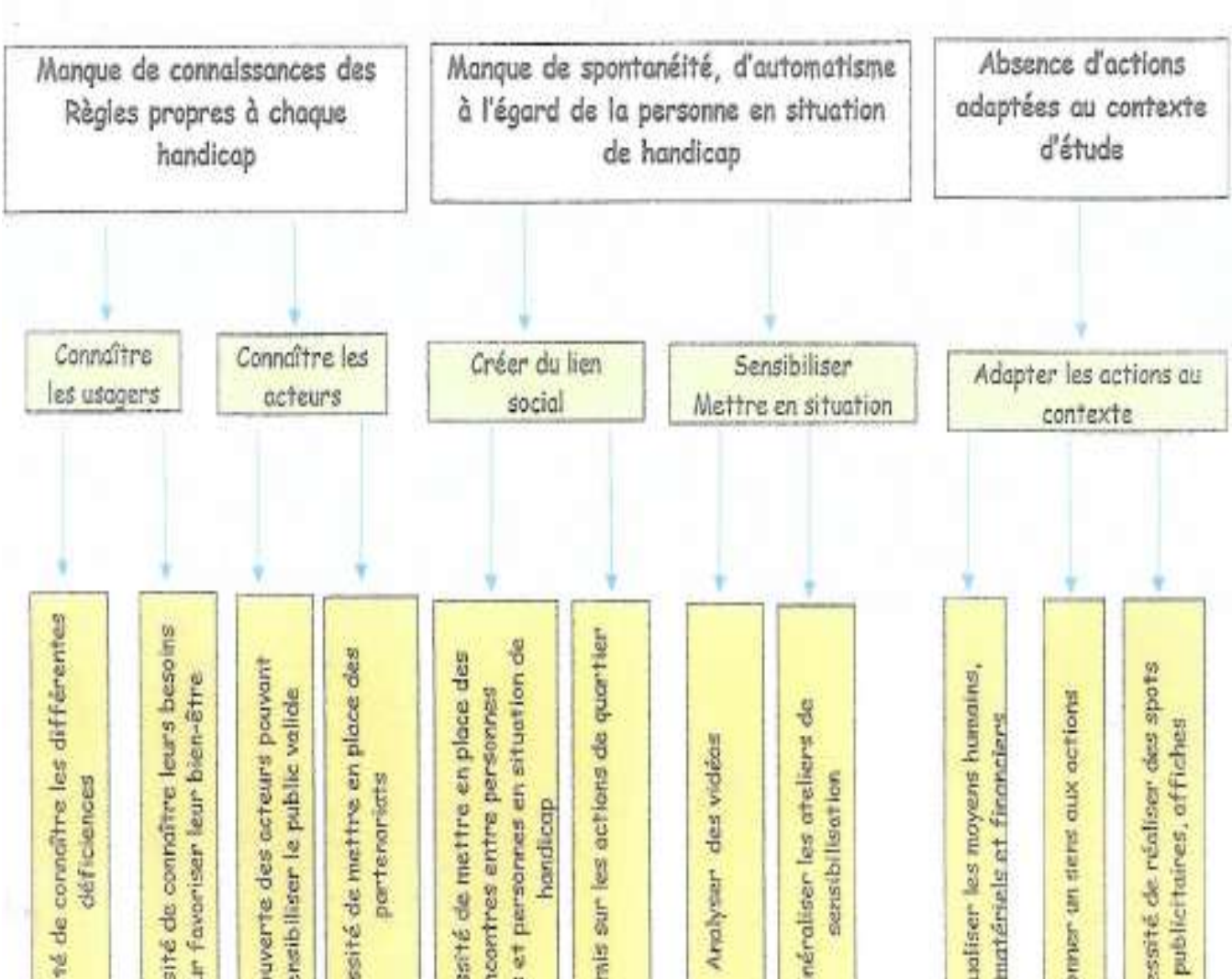

IV. Choix des priorités/Définition des objectifs

Bien que de nombreuses actions préventives relatives aux différents types de handicaps soient entreprises en direction des personnes valides sur notre territoire nous faisons face à une réelle absence d'échanges entre personnes valides et personnes en situation de handicap. Ces dernières vivent dans le même monde que nous tous ; il est important aujourd'hui d'améliorer la qualité du vivre ensemble. Les objectifs définis ci-dessous nous orientent vers une diversité d'actions.

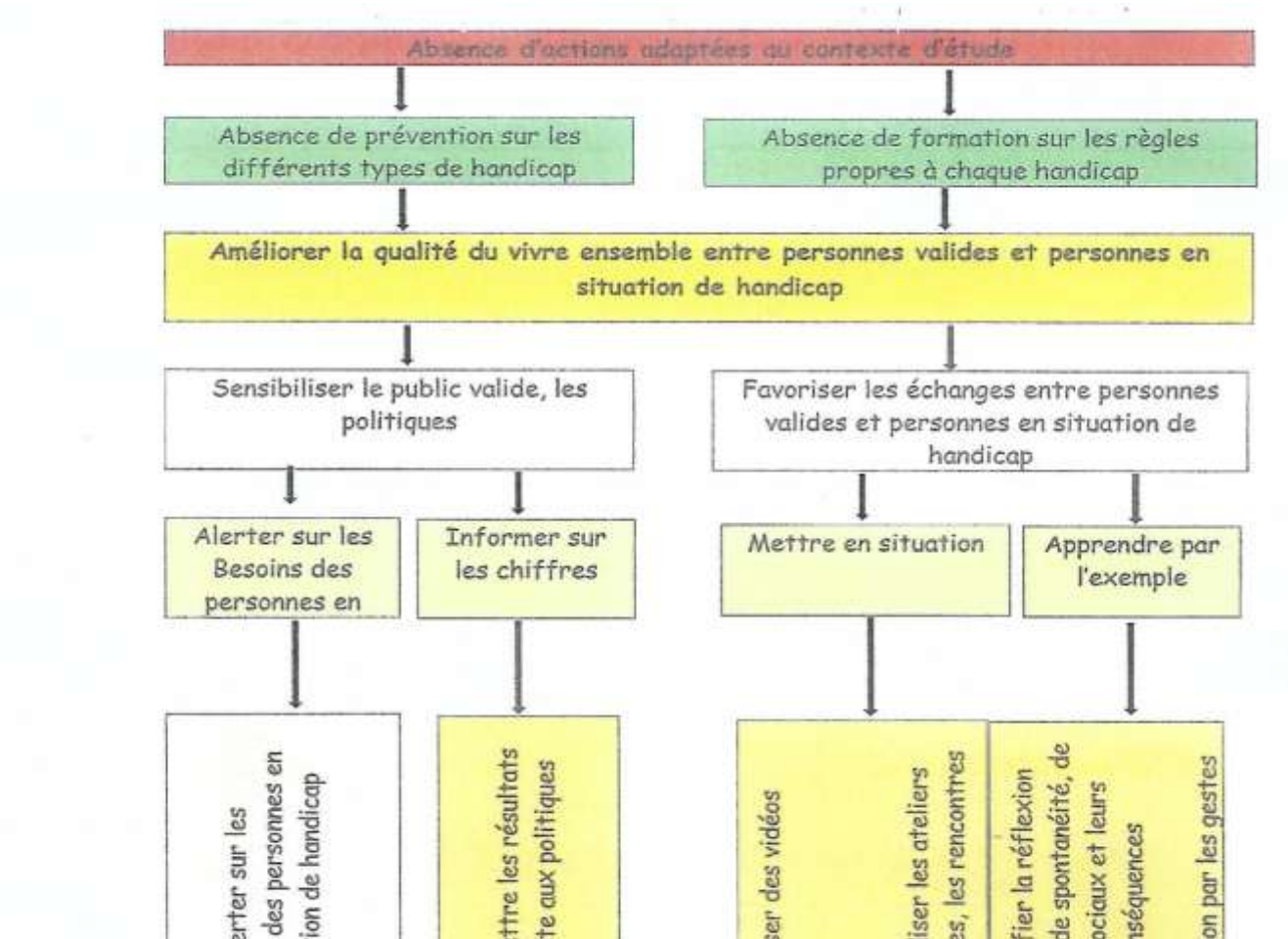

V. Forces et faiblesses pour la mise en place du projet

	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	**Atouts :** -Autorisation obtenue par le chef d'établissement pour la réalisation du projet -Adhésion des étudiants de BTS SP3S pour la réalisation du projet -Adhésion au projet de professeurs de Lettres et d'EMC, du documentaliste -Public important (un grand nombre d'élèves pourra être sensibilisé) -Locaux (salles disponibles) -Matériels disponibles (tables, chaises, ordinateurs, micro, vidéoprojecteur, papier, encre…) -Possibilité de prévoir une collation pour les intervenants	**Faiblesses :** - Moyens financiers insuffisants - Absence de moyens matériels (chapiteaux) - Absence de moyens humains (professionnels présentant les compétences pour intervenir auprès de la communauté scolaire, personnes en situation de handicap pouvant témoigner de leur vécu)

EXTERNE

Opportunités :

- Partenariat avec la MDPH
- Partenariat avec le CAUE de Martinique
- Subventions de la CTM pour le financement d'équipement audiovisuel.

Menaces :

-Indisponibilité de matériels (chapiteaux)

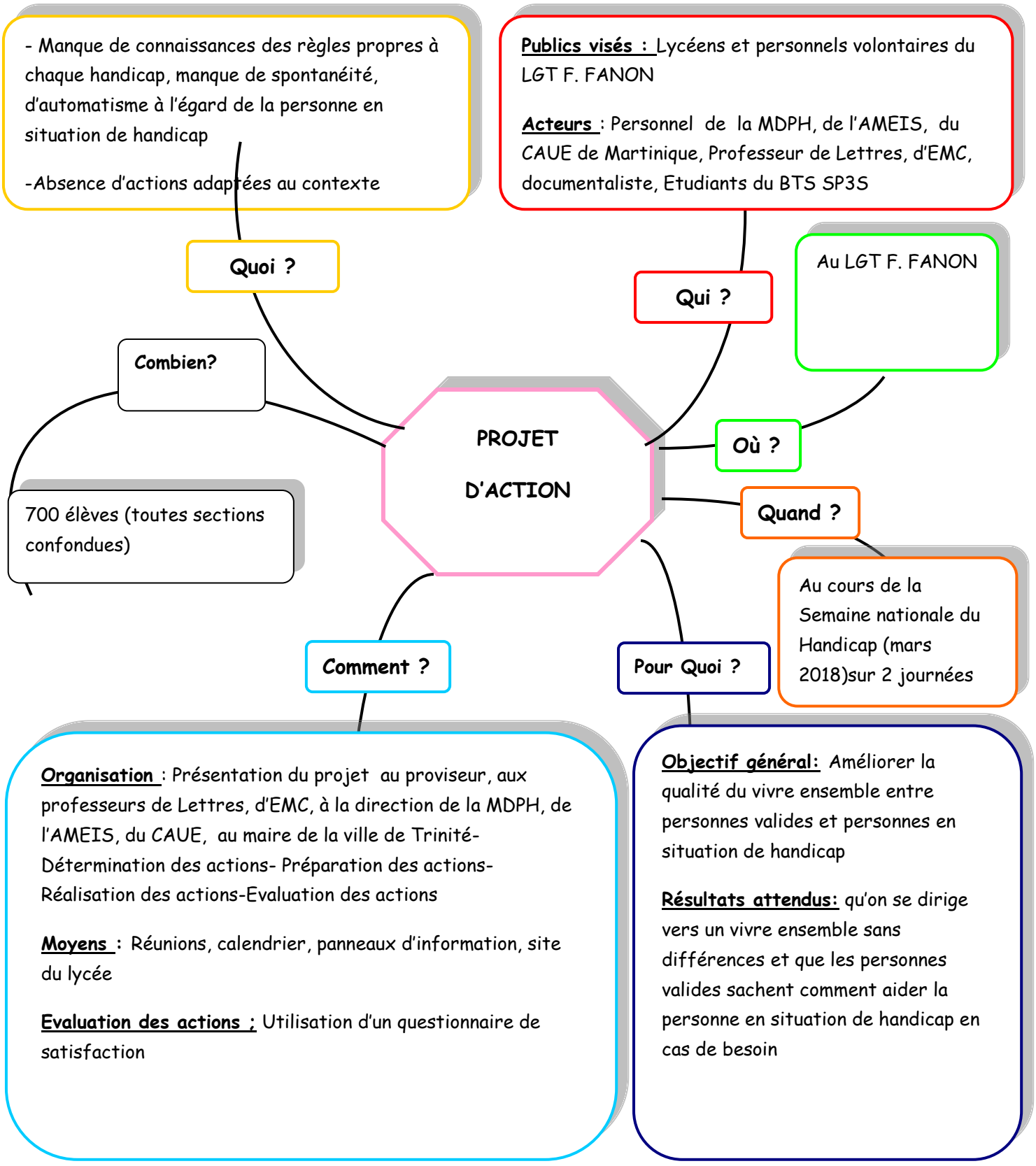

VII. Détermination des actions/Planification

Actions	Objectif	Date	Acteurs	Ressources matérielles
Vidéoprojection de court-métrages, vidéos (réalisés par les élèves) Conférence/Débat	-Permettre aux élèves de s'exprimer tout en respectant un cadre réglementaire (il s'agira de proposer des situations présentant les limites ci-dessous) Exposer les limites : -s'agissant du cadre bâti -s'agissant du plan de mise en accessibilité de la voirie et de aménagements des espaces publics -s'agissant de l'exercice de la citoyenneté -s'agissant de l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et au tourisme Exposer les besoins des personnes en situation de handicap	mars 2018	Documentaliste Acteurs du CAUE de Martinique Acteurs du CAUE de Martinique Professeur d'EMC Acteurs du CAUE de Martinique Acteurs de la MDPH et personnes prises en charge par cette institution	Salle RMJ-tables-chaises-ordinateur-vidéoprojecteur-matériel de sonorisation
Atelier « A la découverte des	-Connaître les différentes	mars 2018	Acteurs de la	Salle RMJ-chaises- micros-

déficiences et des règles propres à chaque handicap »	déficiences et les règles propres à chaque handicap -Apprendre par l'exemple		MDPH	matériel de sonorisation
Atelier « Réflexion sur un changement de regard »	-Permettre aux élèves de prendre du recul face à l'attitude que peuvent adopter les personnes valides à l'égard des personnes en situation de handicap -Réduire les différences entre personnes valides et personnes en situation de handicap	mars 2018	Acteurs de la MDPH Professeur de Lettres	Extrait de « Patients »/Grand Corps Malade-Edition Don Quichotte, 2012 Film « Les Intouchables » Salle RMJ-tables-chaises-vidéoprojecteur-micros-matériel de sonorisation
Concours de slam « Slammer : un moyen de changer les regards»	-Permettre aux élèves de s'exprimer tout en respectant un cadre réglementaire	mars 2018	Professeur de Lettres/Art	Salle RMJ-chaises- micros-matériel de sonorisation
Atelier « Initiation à la L.S.F. »	-Initier la LSF aux élèves 5 (faciliter l'accueil de la personne souffrant d'une déficience auditive)	mars 2018	Acteurs de l'AMEIS	Salle RMJ-chaises- micros

Conclusion

Travailler ce projet nous a plu pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, parce qu'il nous a permis de bien comprendre l'intérêt de mener une étude pour connaître les besoins d'une population . Dans notre contexte ; il s'agissait de personnes en situation de handicap.

Ensuite, parce qu'il nous a permis de planifier des actions qui pourront contribuer à l'amélioration de l'état de bien-être social de ce public tout en favorisant les échanges entre personnes valides et personnes en situation de handicap.

Les actions que nous prévoyons pour atteindre cet objectif méritent sans doute d'être mises en œuvre.

Nous pensons que sensibiliser la communauté scolaire de notre établissement sur la manière d'échanger et de communiquer en fonction du handicap serait un bon début.

Notre cycle terminal s'achève, nous ne pourrons participer à la phase de réalisation du projet. Toutefois, ce serait un honneur pour nous, que notre dossier serve de support pédagogique aussi bien à la promotion suivante de terminale ; qui pourrait exploiter les 4 premières étapes de la démarche projet (l'analyse de tout ou partie d'une démarche projet étant une des exigences de l'épreuve du projet technologique) ; qu'aux étudiants de première année de BTS SP3S, lesquels, nous le savons ont des compétences à acquérir dans la préparation technique d'événements.

ANNEXES

SEANCE D' ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Date :

Objectif : - Se familiariser avec des notions liées au handicap

Activités :

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : SEANCE N°2

Objectif : - Effectuer une recherche documentaire

Activités :

Effectuer une recherche sur « la mise en application des normes d'accessibilité » en Martinique.

Présenter vos axes de recherche sous la forme d'une arborescence.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : SEANCE N°3

Objectif : - Concevoir une enquête

Activités :À l'aide des documents 1 et 2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes.

Dans le cadre de l'étude suivante : « Le vivre –ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap », vous êtes chargés de réaliser plusieurs enquêtes à savoir :

a) Une, auprès des acteurs du CAUE afin de connaître l'évolution du concept d'accessibilité en Martinique au cours des 30 dernières années ;
b) Une, auprès d'acteurs de la MDPH ou autres structures prenant en charge des personnes en situation de handicap afin de connaître leurs difficultés au quotidien ;
c) Une, auprès de la population martiniquaise (personnes valides) afin de vérifier si celle-ci connaît les règles simples propres à chaque handicap et si elle a un peu de bon sens pour faciliter la rencontre et le mieux vivre-ensemble

1. Présentez les outils et méthodes qui vous semblent les plus adaptés pour chacune des deux enquêtes. Vous détaillerez les caractéristiques de chacun des outils et méthodes choisis.
2. Réalisez chacune de ces enquêtes.
3. Présentez les résultats pour chacune d'elle.

ACTIVITE TECHNOLOGIQUE N°1

*Pôle Méthodologique

Dans le magazine La Mouina Martinique du CAUE, Madame M-L CHATON précise

ACTIVITE TECHNOLOGIQUE N°2

***Pôle Méthodologique**

Afin de vérifier si la population martiniquaise connaît des règles simples, propres à chaque handicap pouvant faciliter la rencontre et le mieux vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap ; une enquête a été

ACTIVITE TECHNOLOGIQUE N°3

***Pôle Méthodologique**

Dans le cadre de vos activités relatives au « Projet d'amélioration de la qualité du vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap »,

QUESTIONNAIRE

Élèves de 1ere ST2S2 au Lycée Frantz-Fanon de Trinité, nous réalisons une étude sur le «vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap». Au travers de cette enquête nous souhaitons vérifier si la population Martiniquaise connaît des règles simples, propres à chaque handicap pouvant faciliter la rencontre et le mieux vivre ensemble. Vos réponses à ce questionnaire seront traitées de façon strictement anonyme.
Les informations recueillies contribueront d'une certaine manière à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Votre profil (cochez la case vous correspondant)

1. ***Vous êtes ?***

□ ***Un Homme*** □ ***Une Femme***

2. ***Vous avez ?***

□ ***Entre 16 et 19ans*** □ ***Entre 20 et 25ans*** □ ***Entre 26 et 35ans***

□ ***Entre 35 et 55ans*** □ ***56ans et +***

3. ***Vous êtes élèves, personnel ?(Si vous êtes élève, passez directement à la question 5)***

□ ***Oui*** □ ***Non***

4. ***Si oui, précisez votre activité professionnelle***

……

Vos connaissances des différents handicaps

5. ***Connaissez-vous les différentes formes de handicap ?***

□ ***Oui*** □ ***Non***

6. ***Si oui, quel(s) type(s) de handicap connaissez-vous ?***

……
……
……
……..

7. ***Connaissez-vous des règles de vie pouvant faciliter les bonnes relations avec les personnes en situation de handicap ? (reliez les relations au type de handicap)***

Handicap moteur	.	Communiquer en utilisant la parole et le toucher
	.	Communiquer en utilisant le langage des signes ou bien l'écriture et même en articulant si cette personne sait lire sur les lèvres
Handicap mental	.	Aider à monter ou descendre d'un transport commun
	.	Informer oralement des choses avec beaucoup de précisions
Handicap visuel	.	Aider en lisant et en écrivant pour cette personne
	.	Favoriser le contact visuel en se mettant face à elle
Handicap auditif	.	Aider à prendre son indépendance
	.	Communiquer en répondant simplement à leurs interrogations
	.	Parler avec respect
	.	Proposer à la personne de s'asseoir
	.	S'adresser à la personne directement et non à son accompagnateur

Votre rapport avec les personnes en situation de handicap / Vos relations

8. Etes-vous déjà venu en aide à une personne en situation handicap ?

□ Oui □ Non

9. Si oui, s'agissait-il d'un membre de votre famille ou non ?

10. Si oui, cela vous est arrivé

□ Une fois □ Plus d'une fois

11. Connaissez-vous le langage des signes ?

□ *Oui* □ *Non*

12. *Si non, seriez-vous prêt à apprendre la langue des signes Française pour favoriser les échanges aves les personnes atteintes d'une deficience auditive ?*

□ *Oui* □ *Non*

13. *Pensez-vous savoir communiquer avec une personne en situation de handicap ?*

□ *Oui* □ *Non*

14. *Si non, seriez-vous prêts à participer à des ateliers de sensibilisation à l'interaction des personnes en situation de handicap ?*

□ *Oui* □ *Non*

Nous vous remercions de l'attention particulière avec laquelle vous avez répondu à notre questionnaire.

Bibliographie

CAUE Martinique
« L'accessibilité pour tous »
La Mouina Martinique
Octobre 2013, n°10, 31 pages.

Sitographie

http://www.insee.fr <fichier<pr_hsmma

Remerciements

Nous souhaitons remercier Madame RANSAY pour avoir pensé ce projet de voyage pédagogique, linguistique et culturel pour lequel il fut question de travailler en interdisciplinarité le thème sur: « Le vivre ensemble entre personnes valides et personnes en situation de handicap » et nous avoir positionné dans une démarche de projet ; excellente préparation à notre épreuve au Projet Technologique.

Des remerciements également pour nos autres enseignants de STSS qui ont adhéré à cette préparation et qui nous ont accompagné dans cette démarche de travail tout au long de notre cycle terminal ; Monsieur MARTI, en classe de première et Madame URSULET, en classe de terminale.

De plus, nous adressons des remerciements spéciaux à l'équipe du CAUE de Martinique qui nous a accordé du temps pour nous parler de l'évolution du concept « d'accessibilité » sur notre territoire et nous démontrer qu'elle peut présenter des limites.